

# UNIVERSITE DE STRASBOURG

## FACULTE DE PHILOSOPHIE

### RECAPITULATIF PASSERELLES ET DIPLOMES

des études en classes préparatoires, spécialité philosophie, vers le cursus universitaire  
(Licence & Master)

Correspondants pour les classes préparatoires (CPGE) :

Madame la Provisseure du Lycée Fustel de Coulanges : Helena Costa

Les Professeur de philosophie en première supérieure :

- Guillaume Barrera (guillaume.barrera@ac-strasbourg.fr)
- Martin Steffens (martin.steffens@ac-strasbourg.fr)
- Pascal Blanchard (pascal.banchard@ac-strasbourg.fr)

Correspondants pour la Faculté de philosophie<sup>1</sup> :

- Laurent Fedi, Responsable de la licence de philosophie et des relations avec les CPGE
- Jean-Philippe Narboux, Responsable du Master de philosophie
- Adeline Faltz, Responsable de scolarité
- Emmanuel Salanskis, Doyen de la Faculté de philosophie
- Laurence Wendling, Responsable administrative

### Introduction

En vertu de la loi et des décrets, tout élève de première et de deuxième année de CPGE doit s'inscrire dans une université ayant passé une Convention avec le Lycée Fustel de Coulanges. L'inscription à l'Université de Strasbourg n'implique pas une inscription automatique à la faculté de philosophie.

Le présent document prend en compte la Convention passée entre l'Université de Strasbourg et le Lycée Fustel de Coulanges.<sup>2</sup>

### **1. Étèves de première année de classes préparatoires : validation d'acquis en vue de l'admission en deuxième année de licence.**

En vertu de la loi, le conseil de classe est habilité à délivrer jusqu'à 60 ECTS<sup>3</sup> à un élève de première année de classe préparatoire. Ces 60 ECTS permettent à l'élève d'intégrer à la rentrée suivante la seconde année d'une licence à l'Université de Strasbourg s'il souhaite quitter les classes préparatoires. L'élève doit alors présenter sa candidature en L2 philosophie *via* la plateforme e-candidat. Les dossiers sont examinés au cas par cas par la commission pédagogique présidée par le responsable du diplôme (L. Fedi). Les critères d'admission sont

---

<sup>1</sup> Contacts : voir le site de la faculté, régulièrement mis à jour.

<sup>2</sup> Pour information juridique, on distingue trois niveaux réglementaires : le niveau de la loi et de ses décrets qui valent nationalement, le niveau de la convention d'application, régie par la loi, passée entre l'Université de Strasbourg et le Lycée Fustel de Coulanges, et celui du simple accord de travail entre la Faculté de Philosophie et le Lycée Fustel de Coulanges, ce dernier n'ayant pas la même force légale que les précédents.

<sup>3</sup> European Credit Transfer System.

fondés sur le niveau de l'étudiant en philosophie et en langue vivante, ainsi éventuellement que sur son niveau général dans les autres matières.

## **2. Élèves de deuxième année de classes préparatoires : validation d'acquis en vue de l'admission en troisième année de licence.**

En vertu de la loi, le conseil de classe est habilité à délivrer jusqu'à 60 ECTS à un élève de deuxième année de classes préparatoires, permettant à l'élève d'obtenir ainsi 120 ECTS pour les deux années de classes préparatoires. Ces 120 ECTS permettent à l'élève d'intégrer à la rentrée suivante la troisième année d'une licence à l'Université, s'il souhaite quitter les classes préparatoires. L'élève doit alors présenter sa candidature en L3 philosophie *via* la plateforme e-candidat. Les dossiers sont examinés au cas par cas par la commission pédagogique présidée par le responsable du diplôme (L. Fedi). Les critères d'admission sont fondés sur le niveau de l'étudiant en philosophie et en langue vivante, ainsi éventuellement que sur son niveau général dans les autres matières.

## **3. Élèves de deuxième année dans la situation de « cubes » : préparation du diplôme de Licence.**

En vertu de la convention passée entre l'Université de Strasbourg et le Lycée Fustel de Coulanges, les élèves réalisant une **nouvelle deuxième année de CPGE (les « cubes »)** bénéficient d'un aménagement d'épreuves leur permettant d'obtenir le diplôme de Licence tout en poursuivant leur année de CPGE.

L'étudiant, en même temps qu'il s'inscrit à la Faculté de philosophie en troisième année de Licence de Philosophie, prend contact avec le responsable de Licence qui le reçoit entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> octobre pour un entretien personnalisé.

Lors de cet entretien sont définis les éléments pédagogiques sur lesquels l'étudiant sera évalué. Ces éléments font l'objet d'un contrat pédagogique.

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le document « Convention ».

L'étudiant bénéficie d'un accompagnement personnalisé, à chaque étape de son parcours, par le responsable du diplôme.

Ce dispositif débouche sur le diplôme de la Licence : il ne s'agit pas d'une équivalence, mais du diplôme (portant la mention)<sup>4</sup>.

L'obtention du diplôme de Licence de Philosophie porte à 180 ECTS le total des crédits de l'étudiant.

Le diplôme de Licence de Philosophie ouvre les portes à une admission en Master de Philosophie à l'Université de Strasbourg (Master Recherche).

## **4. Validations d'acquis en vue de l'entrée en Master Recherche de philosophie.**

4.1. Tout élève de CPGE ayant effectué au moins trois années d'études après le baccalauréat en spécialité « philosophie » a le droit de présenter sa candidature en première année de

---

<sup>4</sup> Par le terme générique d'« équivalence », on désigne une validation d'acquis qui permet à un étudiant de poursuivre ses études dans l'université d'accueil sans avoir à passer par l'étape du diplôme. La validation d'un diplôme de l'enseignement supérieur est universellement reconnue et offre à l'étudiant de meilleures chances de mobilité dans sa poursuite d'études, notamment dans un espace international.

Master de philosophie (Master Recherche). Cette candidature s'effectue *via* la plateforme e-candidat. La commission pédagogique présidée par le responsable du diplôme du Master Recherche examine les dossiers au cas par cas. Dans certains cas, une validation d'acquis complète pour les trois années de Licence peut être accordée, ce qui permet au candidat d'être admis en première année de Master. Toutefois, le fait de n'être pas en possession de 180 ECTS peut constituer un obstacle au classement du dossier. Il est à noter qu'une équivalence complète pour les trois années de licence obtenue dans une autre université n'engage pas la commission. Il est donc très vivement recommandé aux élèves de CPGE qui cubent de passer par l'étape du diplôme, qui leur garantit l'entrée en Master Recherche.

4.2. Tout élève de CPGE ayant effectué au moins quatre années d'études après le baccalauréat en spécialité « philosophie » a le droit de présenter sa candidature en seconde année de Master de philosophie (Master Recherche). Cette candidature s'effectue *via* la plateforme e-candidat. La commission pédagogique présidée par le responsable du diplôme du Master Recherche examine les dossiers au cas par cas. Dans certains cas, une validation d'acquis complète pour les trois années de Licence et la première année de Master peut être accordée, ce qui permet au candidat d'être admis en seconde année de Master. Le cursus de Master formant un « bloc », il est rappelé que l'obtention de la première année par validation d'acquis ne peut être qu'exceptionnelle.

Rédaction : Laurent Fedi  
Juillet 2022